



DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON



MAIRIE
DE
MARCILLAC - VALLON
12330

SECURISATION ET MODERNISATION DE LA RD 901

Actualisée le 30/11/2023

Points clés

Maitre d'ouvrage	MARCILLAC-VALLON
Démarrage du projet	17-10-2022
Durée du projet	8 mois
Fin des travaux	30-05-2023
Contrats	PVD / ORT / BCO / CPAT
Coût prévisionnel	90 278,60 € HT
Financeurs Partenaires	DÉPARTEMENT
Objectif	SÉCURISATION ET MODERNISATION DE LA TRAVERSÉE DU BOURG CENTRE



Financeurs / Partenaires

Financeurs	Subventions attribuées / Participations
CONSEIL DEPARTEMENTAL	30 000,00 € HT
MARCILLAC-VALLON	60 278,60 € HT

Présentation

La commune de Marcillac-Vallon a souhaité engager dès 2022 une sécurisation et une modernisation de la traversée de son centre bourg sur une partie de la RD 901.

Cette sécurisation était prioritaire du fait de la croissance du flux des voitures et des camions dans le centre bourg de Marcillac-Vallon.

Des dangers identifiés comme une vitesse excessive, un non-respect du code de la route et de la réglementation en vigueur (zone à 30 km/h), dans un périmètre proche de la sortie des écoles et de la zone marchande, augmentaient les risques d'accidents en cœur de bourg.

L'opération a eu pour but la constitution :

- De deux plateaux ralentisseurs le long de la traversée (RD 901),
- Le passage à 30 km/h au sein du bourg centre à l'exception de l'avenue Gustave Bessières,
- La construction d'une écluse sur l'avenue de Malvies.

La sécurisation et la modernisation de la traversée a été réalisée dans le but de poursuivre l'aménagement de la place principale du quai du Cruou et d'améliorer l'attractivité des commerces situés le long de cette traversée afin de rendre le lieu plus « apaisé » et plus « sécurisé » pour l'ensemble des usagers.



Points forts

Amélioration de la cohabitation véhicules-piétons

Avoir des passages sécurisés et adaptés pour l'ensemble des usagers (enfants, personnes à mobilité réduite),

Poursuivre l'aménagement qualitatif du quai du Cruou,

Assurer un passage à 30 km/h sur la quasi-totalité du bourg centre,

Permettre les réductions de vitesses dans les deux axes de circulation de la traversée du bourg centre et de l'avenue de Malvies,

Contribuer à l'attractivité du centre bourg de Marcillac-Vallon



Réalisation

MOE

SARL LBP Etudes & Conseil

VOIRIE
SIGNALISATION (sous-traitance)

**COLAS FRANCE
EURL SIGNOVIA**



Intervention sur domaine public

ARRÊTÉ(S) DE POLICE DU MAIRE (circulation – stationnement)
ARRÊTÉ(S) DE VOIRIE (entreprise)
ARRÊTÉ (Département)

Liens

Planning prévisionnel